

En raison des directives gouvernementales, les bureaux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent restent fermés jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez toujours nous joindre par téléphone ou par courriel. Nous sommes en mesure de répondre à vos besoins à distance. Il est aussi possible de venir porter des documents à nos trois bureaux en nous avisant au préalable.

Mot du président (Gilbert Marquis)

Les citoyens seront appelés, cet automne, à aller aux urnes. D'abord, pour les élections fédérales le 20 septembre, puis pour les élections municipales le 7 novembre. C'est l'occasion de mettre de l'avant les enjeux agricoles et forestiers pour sensibiliser les candidats. L'Union demande entre autres, au gouvernement fédéral, de bonifier les budgets consacrés au secteur agricole, créer un programme Agri-vert, faciliter l'accès aux travailleurs étrangers temporaires... avec l'objectif d'assurer le développement de nos entreprises. Quant aux municipalités, chacun d'entre nous doit faire une veille parce que trop souvent, de nouvelles réglementations viennent nuire aux activités agricoles et forestières. Plusieurs dossiers ont des impacts majeurs sur notre secteur tels que la taxation foncière. Ne vous gênez pas pour interpellier les candidats pour les informer de votre réalité et connaître leur position. N'hésitez pas à vous impliquer sur les conseils municipaux. Vous êtes les mieux placés pour voir et défendre le développement de l'agriculture et la forêt dans vos localités.



ÉMISSION D'ENTAILLES EN 2021

(Mylène Gagnon)

À la suite d'une décision prise en juillet 2021, les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) ont décidé d'émettre 7 millions de nouvelles entailles pour la récolte 2022, soit 4 millions de plus que ce qui avait été prévu en juin. Devant la demande croissante et l'augmentation des ventes, ceci permettra de garantir l'inventaire de sirop d'érable des prochaines années. Les PPAQ demanderont maintenant à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) d'augmenter le délai d'installation de ces nouvelles entailles à 3 ans en ajoutant un nouvel article au projet de **RÈGLEMENT SUR LE CONTINGENTEMENT DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES ACÉRIQUES**. Dès que la RMAAQ rendra sa décision finale pour le nouveau Règlement, les PPAQ rendront disponibles les formulaires adaptés en conséquence. L'allocation des 7 millions d'entailles est prévue en décembre. Le nouveau règlement propose entre autres une nouvelle répartition des entailles entre les projets d'agrandissement et de démarrage. Chaque demandeur aura également le choix entre une attribution *par tirage au sort* ou *par distribution par tranche de 200 entailles*. Ainsi, tous ceux qui auront choisi le mode par distribution par tranche auront l'assurance d'obtenir un minimum de contingent pour se lancer en production ou pour poursuivre son développement.

Plan d'érablière, contour GPS et inventaire du potentiel acéricole : l'importance de préparer sa demande dès l'été 2021

Pour les personnes souhaitant obtenir du nouveau contingent (pour démarrer en acériculture ou pour agrandir leur production actuelle), il est primordial de préparer sa demande dès maintenant, notamment en s'assurant de faire l'inventaire forestier et les contours GPS des secteurs à développer selon les normes d'inventaires forestiers proposées par les PPAQ. Pour plus d'informations, consultez régulièrement leur [site](#).

POUR NOUS JOINDRE : Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent
284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
☎ 418 723-2424 ou 418 856-3044
☎ 1 800 463-8001
✉ bas-saint-laurent@upa.qc.ca

Centre de services de La Pocatière
1120, 6^e Avenue, bureau 100
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Centre de services de Saint-Antoine
125, rue du Carrefour
Saint-Antoine (Québec) G0L 2J0

Consultation publique sur la délimitation des érablières à potentiel acéricole à prioriser dans les unités d'aménagement de la région du Bas-Saint-Laurent

(Mylène Gagnon)

Du 9 août 2021 au 22 septembre 2021 inclusivement, les producteurs acéricoles et la population sont invités à participer à la consultation publique portant sur la délimitation des érablières à potentiel acéricole à prioriser (PAP) dans les forêts du domaine de l'État (unités d'aménagement) de la région du Bas-Saint-Laurent. Cette délimitation a été préparée par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, en collaboration avec les parties qui s'intéressent au développement acéricole et à l'aménagement forestier. Cette délimitation fait consensus aux tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire ainsi qu'à la Table régionale des élus municipaux du Bas-Saint-Laurent. Constitue une érablière ayant un potentiel acéricole, un peuplement feuillu composé d'érables à sucre ou d'érables rouges ou d'un mélange de ces deux essences dans une proportion de plus de 60 % et permettant plus de 150 entailles par hectare. En plus de ces critères forestiers, une érablière à potentiel acéricole est délimitée en considérant sa dimension, la proximité d'une érablière exploitée en vertu d'un permis ainsi que la vocation donnée au territoire par le Plan d'affectation du territoire public. Ces érablières sont protégées et aménagées afin que des permis pour la culture et l'exploitation d'une érablière à des fins acéricoles puissent y être délivrés. Pendant cette période, **les personnes intéressées peuvent transmettre leurs commentaires et préoccupations à l'aide du formulaire en ligne qui doit être rempli au plus tard le mercredi 22 septembre 2021**, en cliquant sur la carte interactive. Pour consulter la délimitation des érablières à potentiel acéricole et formuler vos commentaires à l'aide du formulaire en ligne, cliquez [ici](#).



Calendrier de formations agricoles 2021-2022

(Ousmane Ndiaye)

Une nouvelle saison de formation continue en agriculture est amorcée. Toutes les mesures sont déployées pour répondre à vos besoins. Cette année, nous offrons **des formations en ligne, en présentiel et en asynchrone**. Vous pouvez consulter le calendrier en annexe pour obtenir tous les détails ou notre site [Uplus](#). Bonne rentrée 2021-2022!



**NE RESTE PAS SEUL
DANS TON RANG**
La situation actuelle est une source de stress?

acfa
450 768-6995

ACTIVITÉS À INSCRIRE À VOTRE AGENDA

Assemblées générales des syndicats locaux (présentiel ou virtuel, à confirmer selon la situation)

Rimouski-Neigette	27 septembre
Basques	28 septembre
La Matapédia	5 octobre
MRC de Rivière-du-Loup	6 octobre
La Matanie	12 octobre
Kamouraska	13 octobre
La Mitis	19 octobre
Témiscouata	20 octobre



Secteur	Titre	Durée	Dates	Lieu	Coût	Inscription
Productions végétales / Agroenvironnement	Connaître les sols et comprendre leurs dynamiques – à distance	14,5 h	À venir 2021-2022	À distance	50 \$	ITA Tél. : 418-856-1110, poste 1252 https://ita-formationcontinue.omni-voix.ca/Cncr/Main.ovx?Ref=115132972557&C=ITC&L=FRA
	Design : conception d'un projet individuel ou communautaire	27,5 h	À venir 2021-2022	À distance	50 \$	
	Analyser et évaluer la santé globale des sols	20,5 h	À venir 2021-2022	À distance	50 \$	
	Une agriculture résiliente et bénéfique pour son milieu	2,5 h	À venir 2021-2022	À distance	Conférence gratuite	
	La préparation et l'entretien des sols en santé	13,5 h	À venir 2021-2022	À distance	À venir \$	
	La préparation et l'entretien des sols en santé	13,5 h	À venir 2021-2022	À distance	À venir \$	
	Design : intégration et application des concepts	2 h	À venir 2021-2022	À distance	À venir \$	
	Découvrir les cultures végétales comestibles et multifonctionnelles	10,5 h	À venir 2021-2022	À distance	À venir \$	
	La disposition des végétaux dans l'espace et le temps	13 h	À venir 2021-2022	À distance	À venir \$	
	Les bases de l'agroécologie et de la permaculture	15,5 h	À venir 2021-2022	À distance	À venir \$	
	Les bases de l'agroécologie et de la permaculture	15,5 h	À venir 2021-2022	À distance	À venir \$	
	Design : transformer sa terre agricole avec l'agroécologie	28,5 h	À venir 2021-2022	À distance	À venir \$	
	Utiliser des inoculants mycorhiziens au Québec ?	4 h	À venir 2021-2022	À distance	À venir \$	
Productions animales	Tonte mouton	5 h	Novembre 2021	Rivière-du-Loup	135 \$	Tél. : 418-723-2424
	Euthanasie en multi-espèces	5 h	À définir	À définir	75 \$	
Gestion	Engrais Verts	8 h	28 septembre 2021	St-Joseph-de-Lepage	20 \$	CSS des Phares-Service aux entreprises
	Entretien mécanique d'un tracteur	21 h	10 décembre 2021	CFP Mont-Joli	300 \$	
	Préparation de l'année financière	10 h	À partir du 14 février 2022	À distance	190 \$	
	Tenue de livres adaptée à l'entreprise agricole	21 h	À partir du 18 janvier 2022	À distance	295 \$	
Langue	Espagnol agricole en ligne (TEAMS)	10 h	1 ^{er} novembre 2021	À distance	120 \$	CS du Fleuve-et-des-Lacs Tél. : 418 854-0720, poste 2362
Acériculture	Fabrication des produits d'érable	14 h	4 et 5 décembre 2021	Pohénégamook	140 \$	Club d'encadrement technique, acériculture de l'Est mdube@clubacer.ca
	Entaillage	14 h	1 ^{er} janvier 2021	Pohénégamook	125 \$	
	Je concentre mon eau d'érable (osmose)	7 h	7 novembre 2021	Pohénégamook	65 \$	
	Évaporation de l'eau d'érable	14 h	Février 2021	Pohénégamook	125 \$	
	L'univers des défauts de saveur du sirop d'érable à grands contenants : Niveau 1	5,5 h	10 décembre 2021	Biencourt	À venir \$	
	L'univers des défauts de saveur du sirop d'érable à grands contenants : Niveau 1	5,5 h	17 décembre 2021	Biencourt	À venir \$	
	L'univers des défauts de saveur du sirop d'érable à grands contenants : Niveau 2	5,5 h	7 janvier 2021	Biencourt	À venir \$	
Gestion d'entreprise	Espace clos pour les travailleurs agricoles	2 h	En tout temps	À distance	27 \$	CSFL Tél. : 418 854-0720, poste 2362
	Facebook entreprise agricole	5 h	1 ^{er} novembre 2021	À distance	125 \$	
	Initiation à la gestion de la diversité culturelle	2 h	En tout temps	À distance	27 \$*	
	Mieux connaître son contrat d'assurance	4 h	1 ^{er} novembre 2021	À distance	50 \$	
	Acériculture biologique	4 h	6 novembre 2021	À distance	115 \$	

¹ Propriétaires de boisés couverts par le Plan conjoint du Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent

* Taxes non incluses

* Les activités de formation seront réalisées dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

DES FORMATIONS PEUVENT ÊTRE AJOUTÉES SELON VOS BESOINS!

Avec la participation financière de:



LE PORTAIL DE LA
FORMATION AGRICOLE



SE FORMER
EN SAVOIR PLUS

Détails et liste complète des formations sur le site uplus.upa.qc.ca
☎ 418 723-1939, poste 4106

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Bas-Saint-Laurent
L'Union des producteurs agricoles